

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 44

15 janvier 2005

### SOMMAIRE

A. Muller et Fils, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2085	E.C.T.A. S.A., European Consulting & Technical Assistance S.A., Luxembourg . . . . .	2102
A. Muller et Fils, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2085	Edeusi S.A.H., Luxembourg . . . . .	2092
ABC Import-Export Corp., S.à r.l., Luxembourg . .	2108	Eitermillen S.A., Oetrange . . . . .	2086
ABF Hyde Park Investments & Co S.N.C., Luxembourg . . . . .	2084	Elektrotechnik Thommes, G.m.b.H, Junglinster . .	2086
ABF Hyde Park Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2084	Elisa Européenne et Luxembourgeoise d'Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	2100
ABF Regents Park Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2084	Elysée Concorde S.A., Luxembourg . . . . .	2084
Abis, S.à r.l., Pétange . . . . .	2097	Entreprise Clé en Main, S.à r.l., Howald . . . . .	2089
Ada Fashion, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2102	Equipement Universel - Universal Equipment, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2104
AEXEA, A.s.b.l., Mamer . . . . .	2079	Euram Gestion S.A., Luxembourg . . . . .	2103
AiLE, S.à r.l., Assistance Ingénierie Lorraine Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2104	Euro Marketing Administration (EMA) S.A., Elvange . . . . .	2094
Alpha Omega Solutions, S.à r.l., Luxembourg . . .	2104	Euro Properties Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2087
Apoteca, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2088	Europrop Holding (Luxembourg) II S.A., Luxembourg . . . . .	2111
(Les) Ardennes Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2076	FDI S.A., Luxembourg . . . . .	2090
(Les) Ardennes Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2109	Fenzi S.A., Luxembourg . . . . .	2096
Autostrade Participations S.A., Luxembourg . . . . .	2087	Fenzi S.A., Luxembourg . . . . .	2098
Axel Albatros A.G., Luxembourg . . . . .	2095	Food Company S.A., Luxembourg . . . . .	2108
Bash, Vreugne & Associés S.A., Luxembourg . . . . .	2093	Forsythia Management & Engineering S.A., Luxembourg . . . . .	2093
BL-Brecher Luxembourg & Deutschland, S.à r.l., Niederanven . . . . .	2081	Galerie Schlassgoart, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette . .	2085
Blumensonne Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2107	GCS, Gowan Convergent Services, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2076
Bullstrode Continental, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2084	GCS, Gowan Convergent Services, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2094
Bullstrode Continental, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2084	Geolux 3.14 S.A., Howald . . . . .	2103
Buon Appetito, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2070	Gesfo S.A., Luxembourg . . . . .	2108
C.I.E.C., S.à r.l., Central Import-Export Corporation, Howald . . . . .	2088	GM Trading, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	2077
Carambole S.A., Luxembourg . . . . .	2106	Goudsmit & Tang Management Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2101
Carpentry Financial S.A., Luxembourg . . . . .	2067	Grow S.A., Luxembourg . . . . .	2076
Citadel Tonbridge, S.à r.l., Münsbach . . . . .	2105	Hawley Consultants S.A., Luxembourg . . . . .	2111
Colomis S.A., Luxembourg . . . . .	2109	Holding 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	2110
Comex International S.A., Luxembourg . . . . .	2074	Homefield S.A.H., Luxembourg . . . . .	2092
Comex International S.A., Luxembourg . . . . .	2074	Hopar S.A., Luxembourg . . . . .	2096
Comex International S.A., Luxembourg . . . . .	2074	Huyan S.A., Luxembourg . . . . .	2067
Coplaning, G.m.b.H., Junglinster . . . . .	2087		
Corwin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2099		
Delaux Partner's, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	2075		
Dusty S.A., Luxembourg . . . . .	2106		

International Equity Investors S.A., Luxembourg . . . . .	2085	Opale S.A., Luxembourg . . . . .	2081
Investissements Immobiliers Européens S.A., Luxembourg . . . . .	2112	Orient Grill, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	2083
JEB Consulting & Investment S.A., Luxembourg . . . . .	2090	Ostiense Developments S.C.A., Luxembourg . . . . .	2088
JER Europe Fund II Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2087	Peachtree S.A., Luxembourg . . . . .	2103
JT International Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	2086	Perform Data S.A., Luxembourg . . . . .	2109
JT International Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	2086	Polsteam (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	2094
Ko-Ken Europe S.A., Luxembourg . . . . .	2092	Preco, S.à r.l., Trintange . . . . .	2083
Ko-Ken Europe S.A., Luxembourg . . . . .	2105	Profidéc, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2079
Kourou S.A., Luxembourg . . . . .	2067	Proftec S.A., Luxembourg . . . . .	2110
Larkspur Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2093	Prolem International S.A., Luxembourg . . . . .	2107
Losange, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2102	R.V.I. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2085
Lucky Steel '94 S.A., Luxembourg . . . . .	2080	Reton Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	2087
Lucky Steel '94 S.A., Luxembourg . . . . .	2080	Ri.Va. International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2086
Lucky Steel '94 S.A., Luxembourg . . . . .	2080	RM Properties 2 S.C.A., Luxembourg . . . . .	2088
Lucky Steel '94 S.A., Luxembourg . . . . .	2080	RM Properties S.C.A., Luxembourg . . . . .	2088
Manzoni International S.A., Luxembourg . . . . .	2112	Rötzelzeichnung Holding AG, Luxembourg . . . . .	2101
MCO Services, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	2072	S.C.S. Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	2103
Medeur S.A., Luxembourg . . . . .	2110	Sinbad S.A., Luxembourg . . . . .	2099
Menn Disteldorf, S.à r.l., Sandweiler . . . . .	2097	Software AG Belgium S.A., Luxembourg . . . . .	2089
Mercado Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2093	Soluphil S.A., Luxembourg . . . . .	2111
Merlin International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2096	Stadeco International S.A., Luxembourg . . . . .	2104
Mobili I.F.B, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2072	Stapnorth Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	2090
Mobili I.F.B, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2072	Starship 1 S.A., Luxembourg . . . . .	2105
Mobili I.F.B, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2072	Starship 2 S.A., Luxembourg . . . . .	2098
MPH Participations S.A., Luxembourg . . . . .	2066	Stris S.A., Munsbach . . . . .	2079
Nelke Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2095	Tec Consult, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2076
New SUBVCST Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2087	Tec Consult, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2102
Nosneb S.A., Luxembourg . . . . .	2099	Traditional Company S.A., Luxembourg . . . . .	2107
Odyssée Marine S.A., Luxembourg . . . . .	2094	Unifinance S.A., Luxembourg . . . . .	2101
Oneweb Lux S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	2079	Vaulux International S.A., Luxembourg . . . . .	2106
Oneweb Lux S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	2100	Watt Sun, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2066
		Web T & D Holding S.A., Luxembourg . . . . .	2077
		Wefra, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	2080
		Werby S.A., Luxembourg . . . . .	2095

**WATT SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 97.967.

Il résulte d'un courrier adressé à la société, que Maître Bernard Felten, démissionne de son poste de gérant.

Il résulte d'un courrier adressé à la société, que Maître Roy Reding, démissionne de son poste de gérant.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 29 octobre 2004, que le siège social (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur) a été dénoncé avec effet au 8 novembre 2004.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Pour réquisition

B. Felten

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02034. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(091429.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**MPH PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 57.871.

Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

*Administrateur*

(091205.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**KOUROU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 57.091.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(090982.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**HUYAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 57.090.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

(090980.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**CARPENTRY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 103.800.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

- 1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 341483, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 19 octobre 2004,
- 2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, immatriculée au Registre public de Panama sous n° 378637, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 19 octobre 2004.

Lesdites procurations paraphées ne varient par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CARPENTRY FINANCIAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 21 octobre 2004 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 18 mai à 15.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2005.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, préqualifiée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 novembre 2004, vol. 529, fol. 63, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2004.

J. Seckler.

(090323.3/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

**BUON APPETITO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 83, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 103.803.

**STATUTS**

L'an deux mille quatre, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Francesco Spinelli, commerçant, demeurant à L-3340 Huncherange, 66, rue de la Résistance.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de BUON APPETITO, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques ainsi que l'exploitation d'un restaurant, (petite restauration sur place ou à emporter), et de livraison à domicile.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Francesco Spinelli, commerçant, demeurant à L-3340 Huncherange, 66, rue de la Résistance.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont alors un droit de préemption au prorata de leur participation dans le capital restant de la société. La renonciation d'un ou de plusieurs associés à l'exercice de ce droit de préemption accroît le droit de préemption des autres associés proportionnellement à la participation de ces derniers dans la société.

Les associés restants doivent exercer ce droit de préemption endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé ou en cas de décès.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

**Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

##### *Libération des parts sociales*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

##### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-2551 Luxembourg, 83, avenue du X Septembre.

2.- Sont nommés gérants de la société:

- Monsieur Vito Di Pierro, cuisinier, né à Karlsruhe, (Allemagne), le 17 octobre 1973, demeurant à L-3526 Dudelange, 117, rue des Minières, gérant technique;

- Monsieur Francesco Spinelli, commerçant, né à Bari, (Italie), le 6 juin 1962, demeurant à L-3340 Huncherange, 66, rue de la Résistance, gérant administratif.

3.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant jusqu'à concurrence de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif est nécessaire.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Spinelli, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 novembre 2004, vol. 529, fol. 64, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2004.

J. Seckler.

(090329.3/231/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

**MOBILI I.F.B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MOBILI DESIGN, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 30.769.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004. Signature.  
(090845.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**MOBILI I.F.B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MOBILI DESIGN, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 30.769.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004. Signature.  
(090846.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**MOBILI I.F.B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MOBILI DESIGN, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 30.769.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004. Signature.  
(090847.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**MCO SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 103.779.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Michel Colaci, comptable-fiscaliste, né à Castrignano (Italie), le 29 septembre 1966, demeurant, à F-57440 Angevillers, 165, Impasse des Promeneurs (France).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup> - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de MCO SERVICES, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financière.

La société a encore pour objet l'apport d'affaires et l'assistance administrative et comptable.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

## **Titre II - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Michel Colaci, comptable-fiscaliste, né à Castrignano (Italie), le 29 septembre 1966, demeurant à F-57440 Angevillers, 165, Impasse des Promeneurs (France).

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

## **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV - Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V - Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

##### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération.

2.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Michel Colaci, comptable-fiscaliste, né à Castrignano (Italie), le 29 septembre 1966, demeurant à F-57440 Angevillers, 165, Impasse des Promeneurs (France).

3.- La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. Colaci, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 novembre 2004, vol. 529, fol. 64, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2004.

J. Seckler.

(090235.3/231/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

---

#### **COMMEX INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 59.323.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04575, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Signature.

(090585.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

#### **COMMEX INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 59.323.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04578, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Signature.

(090588.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

#### **COMMEX INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 59.323.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04580, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Signature.

(090589.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**DELAUX PARTNER'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 77.653.

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Madame Annie Loriaux, retraitée, né à Charleroi, (Belgique), le 4 octobre 1952, demeurant à B-6000 Charleroi, 51, rue des Nutons, (Belgique).

2.- Monsieur Philippe Decamps, retraité, né à Charleroi, (Belgique), le 13 juillet 1958, demeurant à L-4831 Rodange, 97, route de Longwy.

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Norbert Meisch, diplômé I.C.H.E.C., demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

- Que la société à responsabilité limitée DELAUX PARTNER'S, S.à r.l., avec siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 77.653), été constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 5 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 103 du 10 février 2001.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 30 mars 2004, Monsieur Philippe Decamps, préqualifié, a cédé deux cents (200) parts sociales à Madame Annie Loriaux, préqualifiée.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article neuf (9) des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des cinq cents (500) parts sociales représentant le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

*Sixième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article six (6) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, qui sont détenues comme suit:

1.- Madame Annie Loriaux, retraitée, demeurant à B-6000 Charleroi, 51, rue des Nutons, (Belgique), quatre cent cinquante parts sociales .....	450
2.- Monsieur Philippe Decamps, retraité, demeurant à L-4831 Rodange, 97, route de Longwy, cinquante parts sociales .....	50
Total: cinq cents parts sociales .....	500

*Septième résolution*

L'assemblée constate que la dénomination sociale est DELAUX PARTNER'S, S.à r.l. et non DELVAUX PARTNER'S, S.à r.l., comme indiquée dans la publication afférente de la constitution au Mémorial, et que par conséquent l'article deux (2) des statuts a la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de DELAUX PARTNER'S, S.à r.l.»

*Frais*

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent trente euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Meisch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2004, vol. 529, fol. 53, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2004.

J. Seckler.

(090320.3/231/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

---

**LES ARDENNES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 71.817.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090955.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**TEC CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. I.D. CONSULT).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 94.953.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090953.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**GCS, GOWAN CONVERGENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 74.208.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090951.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**GROW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 35.954.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2004*

Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Le mandat de Commissaire aux comptes de la société ABAX a été renouvelé pour les exercices 2002, 2003 et 2004.

Les actionnaires acceptent l'annulation du mandat d'administrateur de Mme Yamina Benallal en remplacement par IBS & PARTNERS S.A., nouvel administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090922.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**WEB T & D HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 82.064.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090790.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**GM TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 103.804.

**STATUTS**

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée MCO SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération, ici dûment représentée par son gérant unique Monsieur Michel Colaci, comptable-fiscaliste, demeurant à F-57440 Angevillers, 165, Impasse des Promeneurs (France), constituée en date du 22 octobre 2004;

2.- La société à responsabilité limitée GC BUSINESS, S.à r.l., ayant son siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération, ici dûment représentée par son gérant unique Monsieur Giuseppe Colaci, commerçant d'équipements de bureau et d'ordinateurs, né à Castrignano (Italie), le 19 novembre 1970, demeurant à L-5751 Frisange, 29a, rue Robert Schuman, constituée en date du 22 octobre 2004.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>. - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de GM TRADING, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financière.

La société a encore pour objet l'apport d'affaires.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée MCO SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération, deux cent cinquante parts sociales .....	250
2.- La société à responsabilité limitée GC BUSINESS, S.à r.l., ayant son siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération, deux cent cinquante parts sociales .....	250
Total: cinq cents parts sociales .....	500

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associées, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoquées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-4210 Esch-sur-Alzette, 58, rue de la Libération.

2.- L'assemblée désigne comme gérant de la société:

Monsieur Michel Colaci, comptable-fiscaliste, né à Castrignano (Italie), le 29 septembre 1966, demeurant à F-57440 Angevillers, 165, Impasse des Promeneurs (France).

3.- La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Colaci, G. Colaci, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 novembre 2004, vol. 529, fol. 64, case 7. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff.* (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2004.

J. Seckler.

(090331.3/231/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

---

**STRIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, parc d'activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 73.045.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090788.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**ONEWEB LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.336.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090785.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**PROFIDEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. PROFERTEC).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 20.369.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090844.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**AEXEA, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-8218 Mamer, 2, rue des Champs.

Association enregistrée au Luxembourg le 12 juin 1990. Statuts modifiés le 26 juin 1998.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 4 décembre 2003 au Cercle des Armées, 8, place Saint Augustin, 75008 Paris, a proposé, sur la demande du Président Bernard Robert, le changement du Siège Social de l'AEXEA, actuellement 2, rue Jean Engling au Luxembourg à:

Cabinet d'Expert, A.E.L. 2, rue des Champs, L-8218 Mamer (Grand-Duché de Luxembourg).

Ce certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

AEXEA

B. Robert

*Le Président*

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01945. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur* (signé): Signature.

(090860.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**LUCKY STEEL '94 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.406.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signature / Signature

(090826.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**LUCKY STEEL '94 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.406.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signature / Signature

(090792.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**LUCKY STEEL '94 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.406.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signature / Signature

(090812.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**LUCKY STEEL '94 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.406.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signature / Signature

(090801.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**WEFRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 12.637.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(090686.3/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**BL-BRECHER LUXEMBURG & DEUTSCHLAND, Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-6940 Niederanven, 188, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 30.887.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

E. Storck-Ungeheuer

Liquidateur

(090583.3/664/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**OPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 103.787.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

2.- Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Tous les deux ici représentés par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de OPALE S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, mille cinq cent cinquante actions. . . . .	1.550
2.- Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, mille cinq cent cinquante actions . . . . .	1.550
Total: trois mille cent actions . . . . .	<u>3.100</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Robert Becker, directeur de sociétés, né à Luxembourg, le 6 octobre 1936, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers;
  - b) Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, né à Eisenstadt, (Autriche), le 23 janvier 1970, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers;
  - c) Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, né à Luxembourg, le 13 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - La société à responsabilité limitée BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 63.836).
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
- 5.- Le siège social est établi à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 novembre 2004, vol. 529, fol. 58, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 novembre 2004.

J. Seckler.

(090263.3/231/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

**ORIENT GRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 4, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 90.307.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090773.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**PRECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5460 Trintange, 9, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 41.086.

A l'issue de l'Assemblée Générale des Associés du 12 novembre 2001 le capital social de la société est fixé, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, à 12.500,- EUR, résultant d'une conversion de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68 puis d'une augmentation de EUR 105,32, libérée par prélèvement sur les réserves et sans création de parts nouvelles.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090849.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**ELYSEE CONCORDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 45.883.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(090749.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**ABF HYDE PARK INVESTMENTS & CO S.N.C., Société en nom collectif.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 96.924.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 novembre 2004.

T. Metzler.

(090678.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**ABF REGENTS PARK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 96.789.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 novembre 2004.

T. Metzler.

(090680.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**ABF HYDE PARK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 96.788.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 novembre 2004.

T. Metzler.

(090682.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**BULLSTRODE CONTINENTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 18.496.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090840.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**BULLSTRODE CONTINENTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 18.496.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090841.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**A. MULLER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 3, rue Christophe Plantin.  
R. C. Luxembourg B 27.676.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(090751.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**A. MULLER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 3, rue Christophe Plantin.  
R. C. Luxembourg B 27.676.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(090750.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**R.V.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 2.000.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 55.487.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(090653.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**INTERNATIONAL EQUITY INVESTORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 65.461.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(090688.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**GALERIE SCHLASSGOART, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4009 Esch-sur-Alzette, 66, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg F 69.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2004*

ad1) La modification de l'article 7 des statuts est adoptée à l'unanimité, pour lui donner la teneur suivante:

«La cotisation annuelle est fixée chaque année par l'assemblée générale. Elle ne pourra être supérieure à trente mille euros (EUR 30.000,00).»

Pour extrait conforme

J. Kinsch

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090725.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**JT INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,  
(anc. JT INTERNATIONAL, S.à r.l.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 58.197.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090752.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**JT INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,  
(anc. JT INTERNATIONAL, S.à r.l.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 58.197.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090754.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**ELEKTROTECHNIK THOMMES, G.m.b.H, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone artisanale et commerciale.  
R. C. Luxembourg B 82.266.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090771.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**EITERMILLEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5331 Oetrange, 1, route de Remich.  
R. C. Luxembourg B 86.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090769.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**RI.VA. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.  
R. C. Luxembourg B 90.062.

*Cession de parts*

Entre les parties:

Monsieur Antonio Flore, Contrada Cavallo, I-72017 Ostuni/Brindisi Italie

Et

Monsieur Michele Quaranta, Viale Togliatti, 60, I-72100 Brindisi Italie

Monsieur Michele Quaranta cède en date d'aujourd'hui 62 parts pour une valeur d'un montant total de 6.200 EUR de la société RI.VA INTERNATIONAL, S.à r.l., numéro de commerce B 90.062, avec siège social au 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg et au capital de 12.400 EUR, ce dont quittance à Monsieur Antonio Flore.

Luxembourg, le 4 août 2004.

M. Quaranta / A. Flore

*Le cédant / Le cessionnaire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090876.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**AUTOSTRAD PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 16.908.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(090689.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**EURO PROPERTIES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 87.630.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(090827.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**JER EUROPE FUND II HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 103.086.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(090824.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**NEW SUBVCST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 103.451.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(090820.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**RETON INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.674.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090813.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**COPLANING, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone artisanale et commerciale.  
R. C. Luxembourg B 76.367.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090765.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

---

**APOTECA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 12, rue de la Boucherie.  
R. C. Luxembourg B 75.065.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090759.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**RM PROPERTIES S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 76.024.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090831.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**RM PROPERTIES 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions,  
(anc. NOVOLI RETAIL S.C.A).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 86.216.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(090832.3/802/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**OSTIENSE DEVELOPMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 86.220.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Signature.

(090833.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**C.I.E.C., S.à r.l., CENTRAL IMPORT-EXPORT CORPORATION, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 19, rue des Joncs, zone industrielle Ronneboesch.  
R. C. Luxembourg B 15.643.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts documentée par acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, vol. 145S, fol. 49, case 7, que la société à responsabilité limitée CENTRAL RADIO EMILE KUNSCH, S.à r.l., avec siège social à L-1818 Howald, zone industrielle Ronneboesch, 4, rue des Joncs, est devenue associée unique de la société à responsabilité limitée CENTRAL IMPORT-EXPORT CORPORATION, en abrégé C.I.E.C., S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 15.643, constituée suivant acte reçu par Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 23 décembre 1977, publié au Mémorial C, numéro 43 du 6 mars 1978.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

P. Frieders.

(090719.3/212/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**ENTREPRISE CLE EN MAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1232 Howald, 41, rue Ernest Beres.  
R. C. Luxembourg B 96.121.

L'an deux mille quatre, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Fernando Colaci, technicien, né à Castrignano Del Capo, (Lecce), (Italie), le 20 novembre 1964, demeurant à L-5243 Sandweiler, 15, an de Steekaulen.

2.- Monsieur Francesco Gentile, conducteur de travaux, né à Verzino, (Crotone), (Italie), le 22 septembre 1974, demeurant à L-3414 Dudelange, 40, rue Bannent.

3.- Monsieur Antonio Colaci, délégué commercial, né à Castrignano Del Capo, (Lecce), (Italie), le 12 décembre 1968, demeurant à L-5752 Frisange, 23, rue de Luxembourg.

Les comparants sub 2) et 3) sont ici représentés par Monsieur Fernando Colaci, préqualifié, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée ENTREPRISE CLE EN MAIN, S.à r.l., avec siège social à L-5243 Sandweiler, 15, an de Steekaulen, (R. C. Luxembourg section B numéro 96.121), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1163 du 6 novembre 2003.

- Que le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5243 Sandweiler, 15, an de Steekaulen, à L-1232 Howald, 41, rue Ernest Beres, et de modifier en conséquence le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article cinq (5) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**«Art. 5. (premier alinéa)**

Le siège social est établi à Howald.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Ennio Di Loreto comme gérant technique de la société.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Julien Bikou, architecte, né à Pointe-Noire, (République du Congo), le 17 septembre 1956, demeurant à L-1224 Luxembourg, 27, rue Ludwig Van Beethoven, comme nouveau gérant technique de la société.

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Colaci, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2004, vol. 529, fol. 54, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 octobre 2004.

J. Seckler.

(090650.3/231/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**SOFTWARE AG BELGIUM S.A., Société Anonyme de droit belge.**

Siège social: B-1200 Bruxelles, 11, avenue des Pléiades.

Succursale: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 86.830.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090808.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**FDF, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.929.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signature.

(090810.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**STAPNORTH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 65.246.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW01851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(090834.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**JEB CONSULTING & INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 103.830.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société SHEADACK VENTURES LTD, établie et ayant son siège social à Vanterpool Plaza, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, demeurant à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée;

2.- La société PRESNEL PROPERTIES INC, établie et ayant son siège social à Vanterpool Plaza, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Arnaud Bezzina, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Lesquels comparants, présents ou représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de JEB CONSULTING & INVESTMENT S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 4.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, le conseil en informatique, en telecom, en technologie de l'information et en management, y compris toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social, ainsi que toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser son développement ou l'extension de ses opérations.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs dont nécessairement celle de l'Administrateur-Délégué, ou par la signature individuelle d'un administrateur ou d'un mandataire de la société dûment autorisé à cette fin, ou par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par le Conseil d'Administration ou son représentant, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième jeudi du mois de mai à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société SHEADACK VENTURES LTD, prénommée, trois cent neuf actions .....	309
2.- La société PRESNEL PROPERTIES INC, prénommée, une action .....	1
Total: trois cent dix actions .....	310

Ces actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%), de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- Maître François Moyse, avocat, né à Luxembourg, le 15 avril 1966, demeurant à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare;
- Maître Roland Michel, avocat, né à Luxembourg, le 13 août 1944, demeurant à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare;
- Maître Claudia Monti, avocat, née à Luxembourg, le 6 juin 1971, demeurant à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.

#### *Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Arnaud Laurent François Bezzina, employé privé, né à Laxou (France), le 29 novembre 1974, demeurant à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2005.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Bezzina, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 octobre 2004, vol. 902, fol. 29, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 novembre 2004.

F. Kessler.

(090676.3/219/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**KO-KEN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 7, rue de Bitburg.

R. C. Luxembourg B 12.523.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090842.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**HOMEFIELD S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 20.387.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(090843.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2004.

**EDEUSI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 25.187.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 octobre 2004*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Ernest Vilsaint, administrateur de sociétés, demeurant à Port-au-Prince, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Jean Kies, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au, 10, rue de Vianden, L-9663 Kautenbach, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Michel Leclerc, demeurant au 5, Chemin des Hayes, B-1380 Lasne, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091103.3/550/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**BASH, VREUGNE & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 87.833.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2004*

- Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.
  - Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.
  - Il a été décidé de reporter la perte des exercices se clôturant au 31 décembre 2003.
  - Décharge a été donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'année 2003.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091055.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**MERCADO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 86.589.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2004*

- Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.
  - Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.
  - Décharge est donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes pour 2003.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091056.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**LARKSPUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.532.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2004*

- Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'année s'arrêtant au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091058.2/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**FORSYTHIA MANAGEMENT & ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 87.644.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2004*

- Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091060.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**POLSTEAM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.156.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires sous seing privé faite en date du 8 octobre 2004, enregistrée à Luxembourg - Sociétés, le 19 octobre 2004, référence LSO-AV04663, que

- Monsieur Andrzej Cieslinski, 24 août 1959 à Bogdaniec/Pologne, demeurant au 15, Ekologiczna Street, 70-837 Szczecin/Pologne, est nommé en tant qu'administrateur avec effet au 9 octobre 2004 et pour une période de six ans.

Le mandat des administrateurs suivants a été confirmé avec effet au 9 octobre 2004 et pour une nouvelle période de six ans.

- Madame Grazyna Janaszek-Rygielska, née le 22 août 1948 à Sierakow/Pologne, demeurant au 4, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg.

- Monsieur Marek Prowans, né le 19 mars 1941 à Lublin/Pologne, demeurant au 10, rue E. Oster, L-2272 Howald/Luxembourg.

- Monsieur Pawel Brzezicki, né le 8 mai 1960 à Warszawa/Pologne, demeurant au 6A Lindego Street, 71-345 Szczecin/Pologne.

- Monsieur Marek Prowans, né le 19 mars 1941 à Lublin/Pologne, demeurant au 10, rue E. Oster, L-2272 Howald/Luxembourg, est confirmé en tant qu'administrateur-délégué avec effet au 9 octobre 2004 et ceci pour une durée de six ans.

Le mandat du commissaire aux comptes, UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., avec siège social à 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange, a été confirmé pour l'exercice en cours.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(091157.4/230/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**GCS, GOWAN CONVERGENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 74.208.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2004*

Les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091061.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**EURO MARKETING ADMINISTRATION (EMA) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5692 Elvange, 2, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 64.896.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 29 octobre 2004, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091072.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**ODYSSEE MARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.588.

Rectification du bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091265.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**NELKE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 87.642.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2004*

Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.  
Décharge est donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'année 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091063.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**AXEL ALBATROS A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 56.227.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 20 septembre 2004 que:  
- M. Nico Boussen, Chef commercial, demeurant à B-8301 Knokke-Heist, la société HAMVALE CORPORATION N.V., ayant son siège social à Curaçao (Antilles néerlandaises) et la société N.H.G. BOUSSEN BEHEER B.V., ayant son siège social à Terneuzen (Pays-Bas) ont été réélus aux fonctions d'administrateur de la société.

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091073.3/1285/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**WERBY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 43.582.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2004*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola (BVI), de la société CORPORATE COUNSELORS LTD, ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola (BVI) et de la société CORPORATE MANAGEMENT CORP., ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town à Tortola (BVI). Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg, du poste de Commissaire aux comptes de la société, et ce, avec effet immédiat, et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091258.3/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**MERLIN INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 87.402.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091041.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**HOPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 86.225.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 11 octobre 2004 à 10.00 heures que:

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Sabine Perrier de son mandat d'administrateur et lui accorde décharge pleine et entière. L'assemblée nomme en remplacement Mademoiselle Beatriz Garcia, Maître en droit avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091018.3/312/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**FENZI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 46.439.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2004*

L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de catégorie A de Monsieur Dino Fenzi, administrateur-délégué, demeurant 13/15, Via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano) et de Monsieur Fernando Olimpio Fenzi, directeur, demeurant 13/15, Via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano) ainsi que les mandats d'administrateur de catégorie B de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée renouvelle le mandat de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg.

Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091250.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**ABIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 94.765.

L'an deux mille quatre, le dix-huit octobre.

Par devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Aderito Videira de Frias, chauffeur, né à Aguas Boas (P), le 26 mai 1968, demeurant à L-4571 Oberkorn, 20 rue de la Gare,

agissant en sa qualité d'unique associé de la société unipersonnelle ABIS, S.à r.l., avec siège à Pétange, (R.C. N° B 94.765), constituée suivant acte notarié du 8 juillet 2003, publié au Mémorial C N° 879/2003.

Lequel comparant a déclaré au notaire de requis le notaire d'acter les changements suivants:

1. Changement de l'objet social et modification afférente de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 3.** La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, l'exploitation d'une entreprise de construction et de plafonneur-façadier, le commerce des articles de la branche, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

2. Gérance

Est confirmé comme gérant administratif, Monsieur Aderito Videira de Frias; préqualifié.

Est nommé gérant technique: Monsieur João Bernardino Simões; gérant de sociétés, né à Castro Daire (P), le 24 avril 1954, demeurant à L-2262 Luxembourg, 17, rue Adolphe Omlor.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: A. Videira de Frias, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2004, vol. 902, fol. 26, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 novembre 2004.

G. d'Huart.

(091229.3/207/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**MENN DISTELDORFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5230 Sandweiler, Z.C. Hohkaul, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 86.080.

L'an deux mille quatre, le huit octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur José Disteldorff; employé privé, né à Esch/Alzette, le 9 novembre 1970, demeurant à L-8352 Dahlem, 27, rue des Trois Cantons,

agissant comme unique associé de la société unipersonnelle MENN DISTELDORFF, S.à r.l., avec siège à L-5230 Sandweiler, Z.C. Hohkaul, rte de Luxembourg, (R. C. N° B 86.080.), constituée suivant acte notarié du 20 février 2002, publié au Mémorial C N° 820 du 30 mai 2002.

Lequel comparant a déclaré au notaire d'acter ce qui suit:

1. Cession de parts

Monsieur José Disteldorff; préqualifié cède par les présentes 40 parts sociales de la prédite société MENN DISTELDORFF, S.à r.l., à Monsieur Marc Koch, employé privé, né à Luxembourg, le 26 août 1966, demeurant à L-2730 Luxembourg, 1-3, rue Michel Welter, lequel accepte pour un montant de 100.000,- EUR, dont quittance.

Suite à ce changement, il y a lieu de modifier l'article 6 alinéa 1<sup>er</sup> comme suit:

**Art. 6 alinéa 2.** Le capital social est souscrit comme suit:

- Monsieur José Disteldorff; préqualifié, .....	60 parts
- Monsieur Marc Koch, préqualifié, .....	40 parts
Total: .....	100 parts

2. Gérance

Est nommé gérant administratif, Monsieur Marc Koch, préqualifié.

Est confirmé comme gérant technique, Monsieur José Disteldorff, préqualifié.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euro (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: J. Disteldorff, M. Koch, G. d'Huart.

Enregistré à Ech-sur-Alzette, le 22 octobre 2004, vol. 902, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 novembre 2004.

G. d'Huart.

(091225.3/207/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**STARSHIP 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 73.265.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2004*

1. Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sont approuvés.
2. L'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
3. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. ERNST & YOUNG ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet à L-2017 Luxembourg est réélu au poste de commissaire aux comptes. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.
4. L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091263.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**FENZI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 46.439.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 aout 2004*

L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de catégorie A de Monsieur Dino Fenzi, administrateur-délégué, demeurant 13/15, Via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano) et de Monsieur Fernando Olimpio Fenzi, directeur, demeurant 13/15, Via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano), et renouvelle les mandats d'administrateurs de catégorie B de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091256.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**CORWIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 67.947.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2004*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société CORPORATE COUNSELORS LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques, de la société CORPORATE MANAGEMENT CORP, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques et de la société CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg du poste de Commissaire aux comptes et nomme en remplacement CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch L-1470 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée décide à l'unanimité de poursuivre les activités de la société.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091260.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**SINBAD S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 53.961.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2004*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de MOORE STEPHENS, S.à r.l., ayant son siège social au 16, allée Marconi à L-2120 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091264.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**NOSNEB S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 51.581.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2004*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de MOORE STEPHENS, S.à r.l., ayant son siège social au

16, allée Marconi à L-2120 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091278.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**ELISA EUROPEENNE ET LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 16.422.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 28 octobre 2004*

L'assemblée prend connaissance de la démission de Messieurs Guy Glesener, Jacques Tordoor et Madame Liliane Klepper de leur poste d'Administrateur de la société et de AUDITEX, S.à r.l. de son poste de Commissaire de la société et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange,
- Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange,
- IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241

Luxembourg.

et comme nouveau commissaire:

- SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241

Luxembourg

jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091316.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**ONEWEB LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.336.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 20 octobre 2004*

*Première résolution*

L'assemblée ratifie la nomination de PME Xpertise (société à responsabilité limitée ayant son siège social à 7, rue Espen, L-5958 Itzig) en tant que commissaire aux comptes, en remplacement de la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l. Le mandat de commissaire aux comptes attribué à PME Xpertise arrivera à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

L'assemblée donne décharge à la FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l. dans le cadre de son mandat de commissaire aux comptes, et cela jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

En vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé de continuer l'activité de la société.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091135.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**GOUDSMIT & TANG MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.819.

*Extrait de l'Assemblée des Associés de la société du 22 octobre 2004*

Les associés approuvent les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2003.

Les associés approuvent le rapport de gestion et votent la décharge des administrateurs pour la période écoulée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091039.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**RÖTELZEICHNUNG HOLDING AG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 49.044.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2004*

Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091040.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**UNIFINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 65.310.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 octobre 2004, que:

L'Assemblée décide de transférer l'adresse du siège social au 231 Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Décharge est votée et accordée individuellement à chaque membre du Conseil d'Administration:

- Monsieur François Winandy,

- Madame Mireille Gehlen,

- Monsieur René Schmitter,

et au Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Rodolphe Gerbes.

Sont élus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2005:

- Monsieur Diego Colombo, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Via San Salvatore 10, Lugano Paradiso, TI-6902, Administrateur-délégué.

- Monsieur Gérard Muller, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 231 Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

- Monsieur Fernand Heim, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Est élu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur C. CLODE & SONS (IRELAND) LIMITED, avec siège social au 24-26, City Quay, Dublin 2, Ireland.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091306.3/802/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**TEC CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 94.953.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 4 octobre 2004*

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Le rapport de gestion a été approuvé.  
Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01654. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091043.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**LOSANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 70.865.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2004*

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Le rapport de gestion a été approuvé.  
Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091045.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**E.C.T.A. S.A., EUROPEAN CONSULTING & TECHNICAL ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 57.157.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2004*

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091047.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**ADA FASHION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,-.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 72.294.

Il est porté à la connaissance de tous que, en date du 5 novembre 2004, la société CONFIANCE S.A., ayant son siège social au 18, via Balestra à CH-6900 Lugano, a cédé:

- 300 parts sociales à la société ASSOLUX, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091282.3/655/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**GEOLUX 3.14 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2272 Howald, 2, rue Edouard Oster.  
R. C. Luxembourg B 86.609.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2004*

- Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.
  - Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.
  - Décharge a été donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'année 2003.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091030.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**EURAM GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 62.903.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2004*

- Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091031.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**S.C.S. CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 45.639.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2004*

- Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091033.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**PEACHTREE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 48.975.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2004*

- Le bilan et les comptes de pertes et profits aux 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091036.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**STADECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 83.732.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 4 octobre 2004*

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.  
Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.  
Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

En vertu de l'article 100 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale vote à l'unanimité la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091034.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**AIL€, ASSISTANCE INGENIERIE LORRAINE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 87.124.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2004*

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée au gérant pour l'exécution de son mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091037.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**ALPHA OMEGA SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 53.883.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2004*

Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Le rapport de gestion a été approuvé.

Décharge a été donnée aux gérants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091050.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**EQUIPEMENT UNIVERSEL - UNIVERSAL EQUIPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 41.650.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2004*

- Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

- Le rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003 a été approuvé.

- Décharge a été donnée aux gérants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091052.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**CITADEL TONBRIDGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.012.500,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 87.989.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 20 octobre 2004 que la société ERNST & YOUNG, S.A, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de commissaire à la liquidation de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 5 novembre 2004.

Pour extrait conforme  
ERNST & YOUNG  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091062.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**STARSHIP 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 73.264.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2004*

1. Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sont approuvés.
2. L'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
3. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. ERNST & YOUNG ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet à L-2017 Luxembourg est réélu au poste de commissaire aux comptes. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.
4. L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091262.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**KO-KEN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 12.523.

—  
A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 octobre 2004, le conseil d'administration se compose comme suit:  
Conseil d'administration

Monsieur Klaus Bannasch, Administrateur de sociétés, demeurant à Niederanven, Président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué.

Monsieur Klaus D. Stark, Administrateur de sociétés, demeurant à Balzers (FL).

Monsieur Valerio Ragazzoni, comptable indépendant, demeurant à Bertrange.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme et sincère  
KO-KEN EUROPE S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091312.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**CARAMBOLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 59.840.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2004*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de MOORE STEPHENS, S.à r.l., ayant son siège social au 16, allée Marconi à L-2120 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091280.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**VAULUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 65.828.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, le 23 septembre 2004*

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VAULUX INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091368.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**DUSTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 76.617.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue ce 21 octobre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
  - Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),
  - Monsieur René Schmitter, licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg,
- sont réélus Administrateurs pour une durée d'une année, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004,

et que,

- Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg,
- est réélu Commissaire aux comptes pour une période d'une année, son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091300.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**BLUMENSONNE HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 42.077.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2004*

Les bilans et les comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091027.2/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**PROLEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 75.314.

—  
*Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration du 13 octobre 2004*

Monsieur Christophe Borer, demeurant au 5, rue Gautier, 1201 Genève, Suisse, a été nommé comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Cristian Vasiliu, administrateur démissionnaire.

Monsieur Christophe Borer terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Monsieur Christophe Borer, demeurant au 5, rue Gautier, 1201 Genève, Suisse a été nommé comme président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Cristian Vasiliu, président démissionnaire.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091348.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**TRADITIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 69.093.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 14 octobre 2004 que:

Ont été nommés administrateurs en remplacement de Madame Géraldine Schmit, Monsieur Fabio Mazzoni et Monsieur Joseph Mayor, démissionnaire:

- Madame Murielle Mcsorley, née le 5 octobre 1967 à Paris, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Denis Philippe, né le 20 février 1955 à Charleroi, demeurant à Luxembourg;
- Madame Marjorie Allo, née le 19 novembre 1967 à Paris, demeurant à Luxembourg.

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

A été nommé commissaire en remplacement de WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., démissionnaire:

- FIDEI REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 50 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, en sa qualité de commissaire.

Le nouveau commissaire est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra à l'an 2006.

Le siège social est transféré du 9b, bd du Prince Henri L-1724 Luxembourg au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091059.3/727/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**FOOD COMPANY S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 69.062.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 14 octobre 2004 que:  
Ont été nommés administrateurs en remplacement de Madame Géraldine Schmit, Monsieur Fabio Mazzoni et Monsieur Joseph Mayor, démissionnaire:

- Madame Murielle Mcsorley, née le 5 octobre 1967 à Paris, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Denis Philippe, né le 20 février 1955 à Charleroi, demeurant à Luxembourg;
- Madame Marjorie Allo, née le 19 novembre 1967 à Paris, demeurant à Luxembourg.

Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

A été nommé commissaire en remplacement de WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l., démissionnaire:

- FIDEI REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 50 Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, en sa qualité de commissaire.

Le nouveau commissaire est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra à l'an 2006.  
Le siège social est transféré du 9b, bd du Prince Henri L-1724 Luxembourg au 560 A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091064.3/727/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**GESFO S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 31.975.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 26 août 2004*

1) Le Conseil approuve les modifications des articles 15, 18 et 20 alinéa 2 des statuts de la société dans les termes proposés par le Président.

2) Le Conseil approuve la modification de l'article 3 alinéa 1 des statuts de la société dans les termes proposés par le Président.

3) Le Conseil propose de convoquer au courant du mois de septembre 2004 une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires et de leur soumettre les résolutions prises par le Conseil d'Administration.

4) Le Conseil approuve la nomination de A.A.C.O., S.à r.l. comme réviseur d'entreprises auprès de la société. A.A.C.O., S.à r.l. est révoqué en sa qualité de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GESFO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091380.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**ABC IMPORT-EXPORT CORP., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 24.112.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des associés du 27 septembre 2004*

Les associés approuvent les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2003.

Les associés approuvent le rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

Les associés votent la décharge du gérant pour la période écoulée jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091023.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**COLOMIS S.A., Société Anonyme.**

Registered Office: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 58.989.

*Extract of the resolutions passed on 22 October 2004 by the Board of Directors of the company*

It was resolved to appoint as new directors Mrs Petra J.S. Dunselman and AMACO (LUXEMBOURG) S.A. with effect on 11 August 2004, so that, the board of directors is, as from this date, composed of:

- Mrs Petra J.S. Dunselman, director, residing in Grosbous, Grand Duchy of Luxembourg;
- AMACO (LUXEMBOURG) S.A., a company incorporated in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Abdulla Silim, director, residing in Jeddah, Saudi Arabia.

It was resolved to transfer the registered office of the company from 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg with effect on 11 August 2004.

**Traduction en français**

*Extrait des décisions prises en date du 22 octobre 2004 par le Conseil d'Administration de la société*

Il a été décidé de nommer comme nouveaux administrateurs Madame Petra J.S. Dunselman et AMACO (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 11 août 2004 de telle façon que les administrateurs à partir de cette date sont:

- Madame Petra J.S. Dunselman, administrateur, résidant à Grosbous, Grand-Duché du Luxembourg;
- AMACO (LUXEMBOURG) S.A., une société enregistrée au Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Monsieur Abdulla Silim, administrateur, résidant à Jeddah, Arabie Séoudite.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société de l'adresse 8-10 rue Mathias Hardt à 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg avec effet au 11 août 2004.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01729. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091159.3/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**PERFORM DATA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.657.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 14 octobre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 octobre 2004, volume 889, folio 12, case 11, que la société anonyme «PERFORM DATA S.A.», ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 69.657, constituée suivant acte notarié en date du 19 avril 1999, publié au Mémorial C numéro 533 du 12 juillet 1999, au capital social de deux cent quarante-huit mille Euros (248.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme PERFORM DATA S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 novembre 2004.

J.-J. Wagner.

(091153.4/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**LES ARDENNES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 71.817.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004*

- Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés.
- Les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003 ont été approuvés.
- Décharge a été donnée au conseil d'administration ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091025.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**HOLDING 2000 S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 79.394.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société HOLDING 2000 S.A. (en liquidation), tenue à Luxembourg en date du 29 octobre 2004 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Après prise de connaissance par l'assemblée du rapport du commissaire vérificateur à la liquidation, le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de la liquidation ont été approuvés.
- 2) Décharge pleine et entière a été donnée au liquidateur et au commissaire vérificateur à la liquidation pour l'exécution de leur mandat.
- 3) La liquidation de la société a été clôturée.
- 4) Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers et aux actionnaires qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation sont déposés au même siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01970. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(091356.3/317/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**MEDEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 83.286.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 20 septembre 2004*

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale approuve la situation comptable au 30 juin 2004.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Proposition de dissolution de la société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

*Pour MEDEUR S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06926. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(091378.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**PROFTEC S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 92.034.

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2004 a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée donne décharge définitive et sans réserves au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation.

Ensuite l'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme PROFTEC S.A., en liquidation, ayant son siège social 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et les documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07492. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(091067.3/777/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**HAWLEY CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 66.929.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 22 septembre 2004*

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice en revue.

Renouvellement du mandat de l'administrateur-délégué et des administrateurs. La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAWLEY CONSULTANTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091372.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**SOLUPHIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 109, allée Léopold Goebel.  
R. C. Luxembourg B 17.662.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 3 septembre 2004*

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2003.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

L'assemblée décide de renouveler pour une durée de six ans:

- le mandat d'administrateur-délégué de M. Raymond Goebel, maître en droit demeurant à Luxembourg;

- le mandat d'administrateur-délégué de Mme Caroline Goebel-Schmit, diplômée en philosophie demeurant à Luxembourg;

- le mandat d'administrateur de M. Patrick Goebel, maître en droit et en sciences financières demeurant à Luxembourg;

- le mandat d'administrateur de M. Alain Goebel, maître en droit demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLUPHIL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091364.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**EUROPROP HOLDING (LUXEMBOURG) II S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 32.113.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège) Fr. Nansensvei 36, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Egil A. Braathen, directeur, demeurant à Appenzel (Suisse), Ronis 5;

- Monsieur Jens Petter Rønning, general manager, demeurant à Oslo (Norvège), Hoffsjef Løvenskiolds vei 29B.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091360.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

**MANZONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 71.820.

*Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration du 13 octobre 2004*

Monsieur Christophe Borer, demeurant au 5, rue Gautier, 1201 Genève, Suisse, a été nommé comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Cristian Vasiliu, administrateur démissionnaire.

Monsieur Christophe Borer terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Monsieur Auguste Betschart, administrateur de sociétés, demeurant au 19, chemin du Chamoliet, Thônex, Suisse, a été nommé comme président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Cristian Vasiliu, président démissionnaire.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091355.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---

**INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS EUROPEENS, Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 22.437.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 28 octobre 2004*

L'assemblée prend connaissance de la démission de Messieurs Guy Glesener, Etienne Gillet et Laurent Jacquemart de leur poste d'Administrateur de la société et de AUDITEX, S.à r.l. de son poste de Commissaire de la société et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange,
- Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange,
- IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241

Luxembourg.

et comme nouveau commissaire:

- SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241
- Luxembourg

jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2008.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091310.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

---